



Représentation Permanente du Luxembourg  
auprès de l'OSCE

Wallnerstrasse 2/1/2

Tél. : +43-1-478 21 68

Fax : +43-1-478 26 43

E-mail : [vienne.osce@mae.etat.lu](mailto:vienne.osce@mae.etat.lu)

*Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne*

**543e Conseil Permanent  
3 février 2005**

**DECLARATION DE L'UNION EUROPEENNE EN REPONSE AU DISCOURS  
DU VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE GEORGIE,  
S.E. GIORGI GOMIASHVILI**

L'Union européenne souhaite la bienvenue à Son Excellence Giorgi Gomiashvili, Vice-Ministre des Affaires Etrangères de Géorgie, au Conseil Permanent d'aujourd'hui.

L'Union Européenne a écouté très attentivement les remarques faites par S.E. concernant la Mission d'observation des frontières (BMO). Au Conseil Permanent du 19 janvier dernier, l'Union européenne a exprimé son ferme soutien à une continuation de la BMO en Géorgie. Dans le passé, nous avons souligné à d'autres occasions l'importance de la BMO pour le renforcement de la transparence et de la stabilité dans une région à l'équilibre fragile. Nous considérons la BMO comme un instrument extrêmement utile aux Etats participants de l'OSCE pour leur coopération en vue d'établir la confiance, de prévenir les conflits et de renforcer la sécurité dans la région.

Le pays-hôte, la Géorgie, a relevé à plusieurs reprises l'utilité et la nécessité de la BMO, indiquant que la Géorgie aussi bien que la Russie ont bénéficié de l'opération et pourraient encore le faire à l'avenir. Au Conseil Permanent du 19 janvier, la délégation géorgienne a souligné que la prolongation de la BMO contribuerait grandement au renforcement de la coopération, de la compréhension et de la confiance dans les relations entre la Géorgie et la Fédération de Russie. L'Union européenne ne peut que soutenir cet objectif.

Dans sa déclaration du 18 janvier 2005, le Ministère géorgien des Affaires Etrangères a indiqué qu'une observation internationale du segment le plus instable de la frontière russo-géorgienne devrait être maintenue et qu'elle est cruciale pour assurer la paix et la stabilité dans la région. Aujourd'hui, S.E. Giorgi Gomiashvili a souligné le besoin de la coopération constructive et de la transparence le long de ce segment important de la frontière. L'Union européenne est prête à explorer toutes les options qui aideraient à atteindre cet objectif.

A cet égard, l'Union européenne appelle une fois de plus les parties concernées à donner leur accord à une prorogation du mandat de la BMO. En outre, et en complément de la BMO, l'option d'une formation des gardes-frontières géorgiens mérite d'être explorée, en prenant en compte l'expérience accumulée par la BMO. Voilà pourquoi, l'Union européenne saluerait le développement d'activités supplémentaires dans cette direction et accueille favorablement à cet

égard la demande géorgienne d'une activité de formation comme une nouvelle composante possible de l'observation.

L'Union européenne connaît parfaitement les récentes déclarations de la délégation russe concernant la BMO. Néanmoins, nous espérons qu'une solution acceptable pour tous les Etats participants pourra être trouvée le plus tôt possible. Il est évident qu'il existe un besoin de mesures supplémentaires pour renforcer la sécurité, la stabilité et la confiance mutuelle dans la région du Caucase. Dans ce contexte, la BMO peut apporter une contribution précieuse. L'Union européenne étudiera soigneusement toutes les suggestions du Vice-Ministre des Affaires Etrangères de Géorgie et se réserve le droit de revenir à ces questions dans un proche avenir.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie<sup>1</sup> se rallient à cette déclaration.

---

<sup>1</sup>La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association